

Paris, le 11 juin 2025

**Objet : ATSEM – Il est temps de les reconnaître**

Monsieur le Ministre,

La Fédération Fonction Publique CFTC tient à vous alerter sur la situation préoccupante des Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles, les ATSEM. Ces professionnelles, à plus de 99 % des femmes, exercent chaque jour un métier exigeant, essentiel et pourtant laissé à la marge du service public. Leur engagement quotidien au cœur des écoles maternelles mérite enfin d'être reconnu à la hauteur de leur rôle.

Elles sont plus de 100 000 à évoluer dans un système incohérent : recrutées par les communes mais placées sous l'autorité fonctionnelle de l'Éducation nationale. Présentes dans chaque moment de la vie de l'enfant à l'école, elles assurent un accompagnement éducatif fondamental, participent aux activités pédagogiques, veillent à la sécurité affective et physique des élèves, contribuent à l'animation scolaire et prennent en charge l'entretien des locaux et du matériel pédagogique, souvent dans des conditions difficiles. Pourtant, leur implication reste non reconnue dans les textes, ignorée dans les classifications statutaires, et sous-évaluée dans les grilles indiciaires.

Cette double appartenance institutionnelle crée une ambiguïté préjudiciable, qui maintient les ATSEM dans un entre-deux administratif injuste. Leur rôle pédagogique réel n'est toujours pas inscrit dans les référentiels de l'Éducation nationale, leur parcours de formation reste insuffisant au regard des responsabilités exercées, et leurs perspectives de carrière sont largement bloquées. Pire encore, leur nom est absent des organigrammes, comme si leur présence n'avait qu'une valeur d'appoint.

Ce manque de reconnaissance n'est pas seulement un problème statutaire. Il a des conséquences humaines, professionnelles, éducatives. Il fragilise le lien de confiance dans l'institution, alimente un sentiment d'injustice durable et pèse sur la qualité de l'accueil des tout-petits. C'est un enjeu social de premier ordre, qui mérite des réponses fortes et structurantes.



Syndicat

**cftc**

**Fonction Publique**

La CFTC considère qu'il est désormais indispensable de mettre en place une politique ambitieuse pour les ATSEM : revalorisation salariale en cohérence avec les responsabilités exercées, reconnaissance formelle du rôle éducatif dans les textes, renforcement du droit à la formation continue, amélioration des conditions de travail et définition claire des responsabilités partagées entre collectivités et Éducation nationale. Une réflexion sur un statut spécifique adapté au contexte scolaire doit également s'ouvrir sans attendre, afin d'offrir à ces agentes une visibilité institutionnelle et des parcours professionnels à la mesure de leur engagement.

Aussi, le Président de la Fédération Fonction Publique CFTC souhaite pouvoir vous rencontrer, accompagné de deux ATSEM, pour vous présenter concrètement les réalités de terrain, partager les attentes portées par la profession, et envisager avec vous les leviers d'un changement durable.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, à l'expression de notre haute considération.

**Laurent Guilbot**

Président